



**INSCRIPTION AU STAGE THEORIQUE ET A L'EXAMEN NIVEAU 4 APNEE
- A4 Est 2014-
Epinal le 1^{er} Mars 2014 et Holzheim les 31 mai et 1^{er} juin 2014**

Le Comité Régional d'Apnée Est organise un **examen du niveau 4 d'apnée –A4 –**
**Le 1^{er} mars 2014 un apport théorique A4 à Epinal et un examen final (théorique et épreuves
profondeur) les 31 mai et 1^{er} juin 2014 à la gravière du Fort de Holzheim (67).**

- Nombre maximum d'inscriptions : **15 candidats.**
- Clôture des inscriptions : **le 20 février 2014.**

Un programme de ces journées parviendra aux candidats et cadres par retour de mail.

Conditions d'inscription :

- Être titulaire d'une licence F.F.E.S.S.M. en cours de validité.
- Être âgé de 18 ans révolus à la date de l'examen.
- Être Initiateur Entraîneur Apnée Niveau 2 (IE2°) a minima, ou,
- Être titulaire de la carte d'Apnéiste Niveau 3 (A3) de la F.F.E.S.S.M.
- Être en possession de la carte de RIFAA.
- Etre en possession d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique de l'apnée établi depuis moins de 1 an, et délivré par un médecin fédéral ou titulaire du C.E.S de médecine du sport (capacité ou DU), médecin hyperbare ou médecin de la plongée.

Précisions d'inscription :

Les frais d'inscriptions s'élèvent à **100,00 €** pour le cours théorique de Vittel (repas de midi compris) et le passage de l'examen A4 à Holtzheim. Les épreuves pratiques piscines seront organisées dans différents lieux en fonction de la situation résidentielle et géographique des candidats.

Ne sont pas inclus :

- les frais d'hébergement à l'hôtel du Roi Soleil à Holzheim ou Ibis. Chaque candidat devra effectuer lui-même sa réservation de chambre et son règlement, des prix préférentiels seront négociés. (voir plan accès et contact ci-après).
- Les frais d'entrée à la gravière du Fort (5.00 €/plongée).
- Un barbecue (selon la météo) sera organisé à Holtzheim. Il sera à la charge de chacun avec un règlement sur place.

Les fiches d'inscription ainsi que le chèque à l'ordre de : **FFESSM Comité-Est**, et sont à envoyer à Pascale AUBRY, soit par courrier, soit par mail à l'adresse suivante :

Pascale AUBRY
chez Christian VOGLER
St-Léger
29590 PONT DE BUIS LES QUIMERCH

@ : aubrypascale@gmail.com



Toute l'équipe pédagogique sera ravie de vous accueillir à Vittel et à Holzheim à la gravière du Fort dont le plan et les coordonnées GPS figurent ci-dessous :

Epinal (88 – stage théorique du 1^{er} mars 2014)

Salle de la Baudenotte
En face du 17 rue de la Baudenotte
88000 EPINAL

GPS : 48.191347 6.459885

PLAN :

<https://maps.google.fr/maps?q=Salle+de+la+Baudenotte&ie=UTF8&ll=48.19164,6.46009&spn=0.006273,0.013937&sl=48.191307,6.459882&sspn=0.012545,0.027874&near=17+Rue+de+la+Baudenotte,+88000+%C3%89pinal&geocode=CYqLGJSExRMHFUtX3wld6pFiACI5jx1LaaCTRzGcUeOCubg6pQ&hq=Salle+de+la+Baudenotte&t=m&z=17>

Gravière du Fort-HOLZHEIM (Examen théorique et épreuves profondeur des 31/05 et 01/06/2014) :

Rue de Lingolsheim
67810 HOLTZHEIM
06 08 64 85 07



<http://www.gravieredufort.fr/>

PLAN :



GPS : 48.557523, 7.661161



Freedivingsafety.org



Hotels :

IBIS - la Vigie

offre tarif réduit IBIS vitabis pour tous les plongeurs de la Gravière du Fort : VITABIS propositions salles, picnic, local de stockage,... à négocier.

<http://www.ibishotel.com/fr/hotel-2905-ibis-strasbourg-sud-la-vigie/index.shtml>

Le Roi Soleil

low cost quality - nouveau concept d'hôtellerie (proche Gravière)

<http://www.hotel-roi-soleil.com/hotel-holtzheim.aspx>

Pour toute information complémentaire vous pourrez contacter Daniel GERARD, Instructeur Régional Apnée, responsable de cette formation.



Daniel GERARD

IRA n°8/MEF2°n°49

Juge Fédéral Apnée n°131

Responsable des Formations CRA-Est.

0661674586

0387046793

@ : dan.gerard@bbox.fr



COMMISSION

Apnée



**FICHE D'INSCRIPTION A L'EXAMEN A4 APNEE-
Epinal le 1^{er} mars 2014 et Holzheim les 31 mai et 1^{er} juin 2014**

NOM :

Prénom :

e- Mail :

Téléphone :

Date de Naissance :

N° DE CLUB et NOM DE CLUB :

N° LICENCE :

Adresse complète :

.....

.....

Joindre :

- copie de la licence FFESSM en cours de validité
- copie de la carte A3 ou copie de la carte IE2 apnée
- copie de la carte de RIFAA
- certificat médical de non-contre-indication à la pratique de l'apnée établi depuis moins de 1 an, et délivré par un médecin fédéral ou titulaire du C.E.S de médecine du sport (capacité ou DU), médecin hyperbare ou médecin de la plongée
- Chèque de 100 € à l'ordre de : *FFESSM- Comité Est*

TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA REFUSE